

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau
Québec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Marine Machinery and Services / Machineries et
services maritimes
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
6C2, Place du Portage
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet Service d'usinage en atelier	
Solicitation No. - N° de l'invitation F3065-13N095/A	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client F3065-13-IN095	Date 2013-10-22
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ML-027-24072	
File No. - N° de dossier 027ml.F3065-13N095	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2013-10-30	Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Tamaro, Daniel	Buyer Id - Id de l'acheteur 027ml
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-5319 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-0897
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

F3065-13N095/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

F3065-13-IN095

Amd. No. - N° de la modif.

001

File No. - N° du dossier

027mlF3065-13N095

Buyer ID - Id de l'acheteur

027ml

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

La modification No. 1 à la Demande de Proposition est émise pour fournir le jeu de question et réponse # 1 et pour les modifications suivantes :

1. Jeu de question et réponse 1

Question 1:

Afin de bien vous servir et vous donnez le meilleur prix possible, j'aimerais savoir si les pièces sont de petites dimensions, nécessitant qu'un pickup, ou plus large gabarit nécessitant une plate-forme.

Si vous connaissez le ratio approximatif de l'un versus l'autre pourrait être suffisant afin de fournir un prix le plus juste possible.?

Réponse 1:

90 % des pièces seront de dimensions qui entrent dans un pickup.

Ce n'est que très rarement qu'un camion plus gros qu'un pick-up serait nécessaire.

Si un camion plus gros qu'un pick-up serait nécessaire, un arrangement spécial sera pris entre la Garde côtière et l'entrepreneur.

2. At page 28 of 30 - Annexe B - Base de paiement, paragraphe 2.0 Honoraires professionnels, sub-paragraphe 2.4 - Frais fixes de transport:

- a. supprimer: sub-paragraphe 2.4 Frais fixes de transport- ; et
- b. insérer: nouveau sub-paragraphe 2.4 Frais fixes de transport

2.4 Frais fixes the transport pour un camion de grandeur pick-up

Période initiale du contrat		Période d'option 1	
Transport	Taux (\$)	Transport	Taux (\$)
	\$		\$

L'entrepreneur doit fournir un taux de transport fixe, aller-retour, pour le transport des composantes entre l'atelier de l'entrepreneur et les navires amarrés dans les limites du Port de Québec.

2.4.1 Frais fixes the transport pour un camion plus gros qu'un pick-up

Le coût en magasin du transport auquel sera ajoutée une majoration de 10 pour cent, plus les taxes applicables.